

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/11/2025 - 21459 - 2019 B 02062 - 853 996 262 - CHOBLET INVESTISSEMENTS

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 680 845		2 680 845	2 636 275	44 570	1.69	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	2 680 860		2 680 860	2 636 290	44 570	1.69	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	12 396		12 396	44 199	31 802	71.95
	Autres créances	738 828		738 828	385 855	352 972	91.48
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	40 986		40 986	22 180	18 807	84.79	
Charges constatées d'avance (3)	9 425		9 425	10 062	637	6.33	
<b>Total III</b>	801 635		801 635	462 296	339 340	73.40	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	3 482 496		3 482 496	3 098 586	383 910	12.39	

DEPOT DU  
21 NOV. 2025 21659  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES

Certifiées conformes

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont a moins d'un an  
(3) Dont a plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>30/06/2025</b>	<b>12</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 725 000)	725 000		725 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	72 500		72 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	507 622		437 984		69 638	15.90
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>662 914</b>		<b>69 638</b>		<b>593 276</b>	<b>851.94</b>
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>1 968 036</b>		<b>1 305 122</b>		<b>662 914</b>	<b>50.79</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	752 158		806 044		53 886	6.69
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	659 577		891 882		232 305	26.05
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 728		20 544		13 815	67.25
	Dettes fiscales et sociales	58 591		61 728		3 137	5.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	37 405		13 266		24 139	181.97	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)						
	<b>Total IV</b>	<b>1 514 459</b>		<b>1 793 464</b>		<b>279 004</b>	<b>15.56</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 482 496</b>		<b>3 098 586</b>		<b>383 910</b>	<b>12.39</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

883 555 1 057 935

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	936 316		936 316	292 832		643 484	219.75
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>936 316</b>		<b>936 316</b>	<b>292 832</b>		<b>643 484</b>	<b>219.75</b>
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 465	1 456		27 009	NS
Autres produits			135	9		126	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>964 917</b>	<b>294 298</b>		<b>670 619</b>	<b>227.87</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			10 983	45 224		34 241	75.71
Impôts, taxes et versements assimilés			44 320	13 161		31 159	236.74
Salaires et traitements			500 318	113 444		386 874	341.03
Charges sociales			172 036	44 596		127 440	285.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			79	5		75	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>727 737</b>	<b>216 430</b>		<b>511 307</b>	<b>236.25</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>237 180</b>	<b>77 868</b>		<b>159 313</b>	<b>204.59</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	528 778		23 466	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>528 778</b>		<b>23 466</b>	<b>NS</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	76 176		14 194	436.70
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>76 176</b>		<b>14 194</b>	<b>436.70</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>452 602</b>		<b>9 272</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>689 782</b>		<b>87 140</b>	<b>691.58</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 868		17 502	53.51
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 493 695</b>		<b>317 764</b>	<b>370.06</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>830 781</b>		<b>248 126</b>	<b>234.82</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>662 914</b>		<b>69 638</b>	<b>851.94</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

528 778      23 466  
46 423      7 933

CABINET PANNETIER BECEI MORIO

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 636 275		44 570
Autres titres immobilisés	15		
<b>TOTAL</b>	2 636 290		44 570
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 636 290		44 570

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 680 845	2 680 845
Autres titres immobilisés			15	15
<b>TOTAL</b>			2 680 860	2 680 860
<b>TOTAL GENERAL</b>			2 680 860	2 680 860

### Etat des amortissements

Néant

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	12 396	12 396	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 551	1 551	
Groupe et associés	737 197	737 197	
Débiteurs divers	79	79	
Charges constatées d'avance	9 425	9 425	
<b>TOTAL</b>	760 649	760 649	

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 629	16 629		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	735 529	104 624	458 324	172 580
Fournisseurs et comptes rattachés	6 728	6 728		
Personnel et comptes rattachés	13 696	13 696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 792	14 792		
Impôts sur les bénéfices	9 364	9 364		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 368	19 368		
Autres impôts taxes et assimilés	1 371	1 371		
Groupe et associés	659 577	659 577		
Autres dettes	37 405	37 405		
<b>TOTAL</b>	<b>1 514 459</b>	<b>883 555</b>	<b>458 324</b>	<b>172 580</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	64 471			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	35 723			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	725 000			725 000

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 396
<b>Total</b>	<b>12 396</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 629
Emprunts et dettes financières diverses	46 423
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 728
Dettes fiscales et sociales	1 769
Autres dettes	1 216
<b>Total</b>	<b>72 765</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 425
Total	9 425

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	735 529
Total	735 529

#### Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BNP  
Montant initial de cette garantie : 500 000  
Montant restant dû en capital : 435 529  
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/02/2031  
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT SUR LES TITRES TECHNODAL

Emprunt du : CMB  
Montant initial de cette garantie : 300 000  
Montant restant dû en capital : 300 000  
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/07/2031  
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT SUR LES TITRES 2DSB

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ADRIEN CHOBLET PAVAGE	2 852 169	60.00	472 064
- CHOBLET HABITATION	129 652	99.98	81 832
- CHOBLET BOIS DE TEILLAY	8 786	99.98	1 549
- TECHNODAL	615 062	100.00	127 116
- 2DSB	525 503	100.00	135 649
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- CHOBLET IMMOBILIER	55 504	50.00	12 021
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

**CHOBLET INVESTISSEMENTS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 725 000 euros**  
**Siège social : 2 bis, rue de la Butte à Madame**  
**ZA du Bois de Teillay**  
**35150 JANZE**  
**853 996 262 RCS RENNES**

<b>DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE</b> <b>DU 20 OCTOBRE 2025</b>
---

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

**DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 662 914,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....662 914,47 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique, la somme de ..... 190 000,00 euros  
Soit 0,26 euros par part

- Versement à l'associé ..... 153 209,00 euros

- Précompte des prélèvements sociaux..... 12 471,00 euros  
(CSG, CRDS, Prélèvement social, Contributions additionnelles)

- Prélèvement forfaitaire unique .....24 320,00 euros

Le solde, soit la somme de .....472 914,47 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 980 536,32 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 190 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de la présente prise de décisions.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Certifié conforme  
La Gérance

